

Des légumes bio cultivés sur les terrains de la Cité de l'Espoir

[Home](#) > [Régions](#) > [Verviers](#) > [Dison](#) - 05-11-2020 à 12:51 - Julie WOLFF - L'Avenir



La Cité de l'Espoir à Andrimont va offrir plusieurs hectares de terres à la coopérative Invent'Terre de Dolhain. Et ainsi créer une nouvelle dynamique.

C'est maintenant officiel: la Cité de l'Espoir, à Andrimont, et la coopérative Invent'Terre, basée à Dolhain, vont travailler ensemble. Tous deux viennent en effet de nouer une convention de collaboration sur le long terme. L'institution résidentielle, spécialisée dans l'accompagnement de personnes handicapées mentales, a décidé de mettre à disposition de futurs maraîchers une grande partie des terres disponibles.

«L'une des grandes difficultés pour un producteur désireux de se lancer dans le travail de la terre est de trouver... un terrain à travailler, rappelle Invent'Terre. Avec ce nouveau partenariat, nous pouvons dès demain proposer à trois producteurs locaux de s'installer sur les vastes terrains qui entourent la propriété de la Cité de l'Espoir.»

Des espaces qui seront d'ailleurs facilement aménageables pour ce genre d'activités.

«L'irrigation, l'accès à l'eau, l'assainissement du terrain, l'accessibilité sont déjà soit fort avancé, soit mettable en place rapidement», précise la coopérative.

Source de découvertes aussi

Cette collaboration permet également à la Cité de l'Espoir de renforcer son ouverture vers l'extérieur. *«La mise en place d'espaces maraîchers, avec des partenaires réceptifs à notre démarche, peut être une source d'activités et de découvertes pour nos résidents, indique le directeur pédagogique Christophe Bartholomé. Les plus compétents peuvent donner un coup de main de manière occasionnelle. Nous pourrions envisager dans l'avenir que nos résidents participent également à la vente ou à la gestion de certains aspects logistiques.»*

Et le personnel pourra se fournir directement en paniers de légumes bio et locaux.

Invent'Terre lance un appel aux coopérateurs

Investir dans un projet citoyen d'alimentation durable, biologique et locale, voilà ce que propose la coopérative dolhaintoise Invent'Terre. Fondée en 2018, celle-ci vient de lancer un appel aux coopérateurs. L'objectif? Récolter 60 000€ d'ici la fin de l'année afin de permettre à quatre nouveaux maraîchers de s'installer en région verviétoise.

Si Invent'Terre, via son fondateur maraîcher Sidney Bechet, produit et vend des légumes sur le terrain d'Al Trappe, elle n'a jamais caché son ambition d'offrir un cadre professionnel et sécurisé à d'autres maraîchers. Et c'est ce qu'elle compte mettre en œuvre via les Espaces'ter, en partenariat avec le Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers, Step Entreprendre et Job'in. Dans cette sorte de couveuse, à mi-chemin entre l'espace test et la



La coopérative voudrait permettre à tous les citoyens de bénéficier d'une alimentation saine et écologique issue de circuits courts. - coopérative d'indépendants, les maraîchers vont pouvoir tester et faire évoluer leur projet de maraîchage (notamment sur le site de la Cité de l'Espoir) avant de faire le grand saut, en pleine autonomie. Et ils sont déjà plusieurs à avoir été séduits par l'idée.

«Par conséquent, on aimerait vraiment les accueillir le mieux possible, explique Arno Polet, chargé de communication. Ces 60 000€ serviront essentiellement pour acheter du matériel (les installations d'irrigation, les tunnels, les serres, les outils...) et mettre en place un réseau de distribution, notamment via un webshop». Actuellement, un quart de l'objectif final a déjà été atteint. *«On a recueilli environ 14 000€, ajoute-t-il. On est vraiment content de voir que les gens croient en notre projet. De plus, c'est un investissement sur le long terme qui permet également de gagner des sous sur les impôts»*

Les «coopér'acteurs» peuvent en effet bénéficier, pour toute participation, d'une réduction de 45% du montant investi aux impôts. *«Les citoyens désireux de soutenir les projets d'Invent'terre et de contribuer à cette levée de capitaux peuvent souscrire à des parts de 100€ pour un maximum de 5 000€ par personne.»* Ceux-ci pourront également participer à des rencontres, des formations ou encore des ateliers sur le terrain.

Envie de les rejoindre? Rendez-vous sur le www.inventterre.be.